

OCCUPATION DU SIÈGE DE LA MÉTRO : DEUX MOIS DE LUTTE !

Depuis le 19 novembre 2025, des livreurs à vélo et leurs familles expulsées de leurs logements à Villeneuve occupent le siège de la Métropole de Grenoble. Ils ont été rejoints par plusieurs personnes privées de logement, portant le nombre d'occupant.es à 150.

Deux mois plus tard, alors que l'hiver s'intensifie, la lutte de ces travailleurs-euses essentiel-les se heurte toujours à l'inertie des pouvoirs publics malgré quelques rares avancées.

Sans contrat, ils/elles bossent 7j/7 sous la neige, la pluie, dans le froid, pour des salaires de misère qui leur permettent à peine de s'entasser dans un logement abandonné aux mains de marchands de sommeil. Livreurs à vélo, aide à domicile ou auxiliaire de vie, ils et elles font tourner l'économie locale et assurent un service quotidien devenu indispensable – pour les administrations, les hôpitaux ou pour nos aîné.es par exemple. Sans statut régulier, ils/elles ne peuvent accéder ni au droit de travailler légalement, ni à la protection sociale, ni au logement social.

Toutes ces familles vivent dans une précarité absolue, ballottées entre hébergements de fortune, squats insalubres et nuits à la rue. Ce sont pourtant nos voisin-es, les camarades de classe de nos enfants, les travailleurs-euses qui font vivre la ville.

Les livreurs ont été expulsés de logements qu'ils louaient à des « marchands de sommeil ». Ces derniers profitent de l'abandon de logements sociaux par ACTIS, bailleur social qui appartient à la Métro pour les squatter et se faire passer pour les propriétaires.

Quand ce n'est pas directement ACTIS qui expulse ces travailleurs précaires et leurs familles au nom de la lutte contre les marchands de sommeil, ce sont « ces mafias » qui usent de menaces et de violences contre leurs « locataires » pour les contraindre à quitter les lieux lorsqu'ils ne veulent plus payer.

Cette occupation révèle les hypocrisies et les responsabilités de l'ensemble des décideurs-euses politiques:

- **Le gouvernement** a créé les conditions d'une crise nationale sans précédent par la réduction drastique des moyens alloués à la politique du logement et son soutien sans faille aux intérêts des propriétaires immobiliers (explosion des prix des loyers, expulsions accélérées, loi dite « anti-squat »). L'hébergement d'urgence, qui relève de la compétence de l'État, est aujourd'hui totalement saturé : le nombre annuel de personnes mortes dans la rue atteint désormais un niveau comparable à celui des décès par homicide. Sa politique migratoire répressive crée des milliers de travailleur-euses fantômes, corvéables à merci. Le nombre de régularisation recule massivement. Pendant ce temps, la préfecture de l'Isère multiplie les refus de titres de séjour, même pour des personnes présentes sur le territoire depuis des années ou qui disposaient déjà d'un titre régulier.
- **Les bailleurs sociaux** persistent à expulser sans relogement, tout en laissant vacants des centaines de logements. Ils se retranchent derrière l'absence de titres de séjour pour empêcher de mettre à disposition ces logements qui pourraient être temporairement mobilisés en attendant une régularisation.
- **La métropole de Grenoble**, compétente en matière d'habitat, dispose de leviers qu'elle doit utiliser : réquisition de logements vides, mobilisation du parc de logements vacants via l'EPFL-D, pression sur les bailleurs pour débloquer des solutions temporaires et stopper les expulsions.
- **Les communes** disposent de compétences générales pour réquisitionner, activer des dispositifs d'hébergement d'urgence et accompagner ces familles dans leurs démarches de régularisation.

L'urgence absolue : héberger puis régulariser

Depuis deux mois, trente enfants grandissent dans des conditions indignes. Six nouveaux-nés ont déjà vu le jour. Des familles entières survivent sans intimité, sans hygiène correcte, en proie aux maladies et à la fatigue psychique. **Cette situation est une honte collective.** Ces personnes ne demandent pas la charité : elles demandent la reconnaissance de leur travail, leur droit à un logement et le respect de leur dignité.

Avec les occupant-es mobilisé-es, nous exigeons des actes immédiats et concrets:

1. **L'hébergement immédiat des 150 occupant-es de la Métropole** dans des logements dignes et adaptées, le temps qu'un logement social leur soit attribué. **La réquisition du site du Rabot à Grenoble** par le maire reste à ce jour la mesure la plus rapide et la plus efficace pour ce faire.
2. **Leur régularisation** puisqu'ils/elles vivent, travaillent, étudient ici afin de pouvoir accéder au travail, au logement, à l'éducation, à la santé, etc.
3. **La mise en œuvre au niveau métropolitain d'une politique sociale du logement** à la hauteur de la crise :
 - Relogement de toutes les personnes privées de domicile par la réquisition et la mise à disposition de bâtiments publics
 - Moratoire sur les expulsions sans relogement
 - Construction massive de HLM à bas loyer et rénovation thermique du parc existant sans augmentations
 - Encadrement des loyers à la baisse sur l'ensemble du territoire

Appel à la mobilisation :

Les 150 personnes qui occupent la Métro luttent pour obtenir des relogements, mais se battent avant tout pour l'ensemble des personnes concernées par ces problématiques de logement et de situation administrative. Elles participent par leur lutte à faire avancer le droit au logement et défendre l'inconditionnalité de l'hébergement en France. C'est une lutte collective exemplaire qui a besoin de soutien. Nous appelons l'ensemble des citoyennes et citoyens, des organisations syndicales, associatives et politiques à se mobiliser :

- LE MARDI 13 JANVIER:

- **18h30: RASSEMBLEMENT** devant la salle du Prisme à Seyssins à l'occasion des vœux du président de la Métropole

- LE LUNDI 19 JANVIER :

- **12h30: MANIFESTATION** au départ du siège de la métropole en direction de la mairie de Grenoble
- **13h30-18h00 : OCCUPATION** du parvis de la mairie de Grenoble et casserolade géante !

Premiers signataires: ADALI, Accueil Solidarité Grenoble, AFA, Alternatiba, CGT livreurs à vélo, CNT, Cuisine sans Frontière, CISEM, DAL 38, Femmes Égalité comité Lucie Baud, Inter-collectif des écoles occupées, Intersyndicale enfants migrants (SUD, CNT, FSU), La Cimade, Madame Ruetabaga, OST, RESF 38, RLF Voiron, RUSF38, Syndicat des Avocats de France, Solidaires Isère, UL CGT Grand Grenoble.

Avec le soutien de: LFI Grenoble, Lutte Ouvrière, NPA-A, NPA-Révolutionnaires, PCF, PCOF, PT, UCL